OBTENEZ UNE PROTECTION GARANTIE POUR TOUTE LA DURÉE DE VOTRE VIE!

Une fois assuré, vous l'êtes pour la vie, peu importe votre état de santé. Avec nos produits d'assurance vie permanente, vous avez le choix! Nos régimes Vie entière 20 et Vie entière 100 comportent d'importantes valeurs de rachat que vous apprécierez. De plus, notre régime Temporaire 100 répond bien à vos besoins pour une assurance vie permanente simple et abordable.

Bénéficiez d'un capital assuré et de primes nivelées qui sont entièrement garantis!

Nous vous offrons aussi une flexibilité quant à la durée du paiement de la prime. Ainsi, vous pouvez choisir parmi des régimes dont la prime est payable pendant 20 ans ou jusqu'à l'âge de 100 ans.

Notre gamme complète de produits et de garanties supplémentaires nous permet de vous offrir des protections bâties sur mesure pour répondre à vos besoins et assurer votre tranquillité d'esprit.

Le présent document est destiné à fournir une description sommaire d'un produit d'assurance offert par SSQ, Société d'assurance inc. Il ne vise pas à décrire l'ensemble des dispositions, exclusions et limitations applicables à une garantie ou à une police d'assurance particulière. Pour une description complète des dispositions, exclusions et limitations, yeuillez vous référer au contrat.

N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller qui saura vous renseigner judicieusement.

LA BONNE PLACE POUR ÊTRE EN CONFIANCE

Avec un actif sous gestion de onze milliards de dollars, SSQ Groupe financier s'impose à titre d'importante institution financière diversifiée à caractère mutualiste au Canada. Le Groupe sert plus de trois millions de clients et emploie 2 000 personnes. SSQ Groupe financier s'illustre comme chef de file en assurance collective et se démarque par sa grande vitalité et son expertise dans le secteur de l'investissement. SSQ se distingue aussi par sa croissance soutenue en assurance de dommages et en assurance individuelle.

Pour en savoir plus, consultez le site **ssq.ca**.









049F (2016-06)

DÉCOUVREZ TOUS LES AVANTAGES D'UNE ASSURANCE VIE PERMANENTE!

Peu importe le régime que vous aurez choisi, vous bénéficierez des avantages suivants:

- Primes garanties: vos primes sont garanties et payables selon le type de régime que vous aurez choisi
- Protections sûres: vous savez à l'avance le montant que vous recevrez ou que vous léguerez à vos héritiers
- Valeurs de rachat* garanties compétitives vous permettant d'obtenir des sommes accumulées garanties à compter du 10^e anniversaire du contrat
- Protection libérée réduite* vous permettant de libérer le contrat de tout paiement de primes à compter du 10° anniversaire du contrat tout en conservant une protection d'assurance vie permanente avec un montant d'assurance réduit
- Prestation d'Invalidité Extrême (PIE): exclusive à SSQ, cette garantie est incluse sans frais à votre couverture, vous permettant d'obtenir un paiement anticipé de 50 % du montant d'assurance vie en cas d'invalidité extrême
- Les valeurs de rachat et la protection libérée réduite sont incluses avec nos régimes Vie entière 20 et Vie entière 100 seulement.

Peu importe votre profil et votre statut, nos régimes d'assurance vie permanente sauront satisfaire vos attentes. Découvrez quelques exemples illustrant comment nos régimes Vie entière 20, Vie entière 100 et Temporaire 100 s'adaptent à vos besoins particuliers, et ce, à chacune des étapes de votre vie.

VIE ENTIÈRE 20

Offrez un cadeau qui a de la valeur à vos enfants ou à vos petits-enfants! Avec notre Vie entière 20, vous pourrez libérer le contrat d'assurance de tout paiement de primes après 20 ans et vos êtres chers seront protégés leur vie durant.

Plus tard, ils auront la possibilité d'utiliser les valeurs de rachat du contrat pour financer certains projets comme l'achat d'une voiture ou la réalisation d'un voyage.

VIE ENTIÈRE 100

Avez-vous une entreprise avec un ou plusieurs employés clés?

Notre Vie entière 100 comporte différents concepts (Individuel, Multi-Vie, Conjoint 1er décès et Conjoint 2e décès) qui vous aideront à préserver la stabilité de votre entreprise. Vous pourrez ainsi faire face aux imprévus et réduire les répercussions financières occasionnées par la perte d'un employé clé. Aussi, la prestation décès exempte d'impôt vous permettra de financer le rachat de parts et assurer la continuité de vos affaires.

De plus, les valeurs de rachats garanties pourraient servir à titre de compensation lors d'un départ à la retraite.

TEMPORAIRE 100

Simple et abordable, notre Temporaire 100 répond bien à vos besoins d'assurance vie permanente. Vous avez une famille avec de jeunes enfants et des obligations à long terme?

Nos différents concepts offerts (Individuel, Multi-Vie, Conjoint 1^{er} décès et Conjoint 2^e décès) combleront vos besoins, peu importe votre situation familiale, préservant ainsi la sécurité financière de vos proches.

Complétez votre protection avec les garanties supplémentaires suivantes :

- Avenant en cas de maladie grave : couverture de 20 000 \$ pour les
 3 maladies les plus courantes
- Avenant jeunesse plus: protection d'assurance vie pour vos enfants à charge jusqu'à l'âge de 25 ans
- Exonération des primes en cas d'invalidité totale
- Décès et mutilation accidentels
- Bénéfice en cas de fracture